

Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ?

DEPEYROT J.-N. (1), PARMENTIER M. (2), PERROT C. (3)

(1) Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Centre d'Etudes et de Prospective (CEP), 75007 PARIS

(2) Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole,

(3) Institut de l'Élevage - département Economie, 75012 PARIS

RESUME

Les exploitations avec élevage de ruminants de taille significative regroupent au recensement agricole 2020 la moitié des emplois agricoles non-salariés (en équivalents temps plein) de la France métropolitaine. Les chefs d'exploitation et coexploitants connaissent un vieillissement marqué en particulier dans les secteurs bovins lait et viande, mais moins prononcé que pour les exploitations sans élevage. C'est cette évolution qui déclenche des interrogations sur les conséquences, notamment en termes de volume de production, de la vague de départs inéluctable qui lui est associée. Néanmoins, le pourcentage d'éleveurs de moins de 40 ans semble s'être stabilisé depuis 2010, à des niveaux variables selon les secteurs, grâce au maintien d'un flux conséquent d'entrées de jeunes et moins jeunes actifs aux profils et aux choix productifs très variés. Ces installations développent la diversité des exploitations avec élevage de ruminants, aussi bien pour les exploitations individuelles, plus fréquemment en double activité et/ou reprises hors cadre familial et orientées vers des circuits courts, que pour les GAEC, plus fréquemment familiaux, qui poursuivent leurs croissances individuelles en taille et volume de production. L'analyse des trajectoires individuelles des actifs montre, sur la dernière décennie, une meilleure stabilité des travailleurs en élevage de ruminants, quel que soit leur statut, et révèle que les salariés peuvent, mieux qu'ailleurs, constituer des candidats à l'installation.

Ruminant breeding: towards a labour shortage?

DEPEYROT J.-N. (1), PARMENTIER M. (2), PERROT C. (3)

(1) Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Centre d'Etudes et de Prospective (CEP), 75007 PARIS

SUMMARY

In mainland France, in the 2020 agricultural census, significant-sized ruminant farms accounted for half of the nonsalaried agricultural jobs (in full-time equivalents). Farm managers and co-managers are experiencing a marked ageing process, particularly in the dairy and beef sectors, but this is less pronounced than for farms without livestock. This development raises questions about the consequences, particularly in terms of production volume, of the inevitable wave of departures associated with it. Nevertheless, the percentage of farmers under 40 years of age seems to have stabilised since 2010, at variable levels depending on the sector, thanks to the maintenance of a significant flow of young and not so young workers with very varied profiles and production choices. These installations develop the diversity of ruminant farms, both for individual farms, which are more frequently involved in two activities and/or taken over outside the family framework and oriented towards short circuits, and for jointly run farms (GAECs), which are more frequently family-run, and which are continuing their individual growth in size and volume of production. An analysis of the individual trajectories of the active population shows, over the last decade, a greater stability of workers in ruminant breeding, whatever their status, and reveals that employees can, better than elsewhere, constitute candidates for installation.

INTRODUCTION

Plusieurs travaux récents ont analysé la question de la main d'œuvre et de l'emploi agricole, notamment selon leurs dynamiques et transformations (Forget *et al.*, 2019), sous l'angle des politiques publiques européennes (Detang-Dessendre *et al.*, 2022), de la démographie et du renouvellement des exploitants (CNE, 2019). Le recensement agricole décennal de 2020 (RA 2020) offre un point de vue exhaustif et actualisé sur les exploitations françaises et ceux qui y travaillent, permettant d'analyser conjointement et de façon dynamique, les structures et pratiques des exploitations avec la force de travail et son organisation.

Les premiers résultats du RA2020 (Givois, 2022) montrent ainsi une diminution du volume total d'emploi dans les exploitations agricoles françaises de 11% en 10 ans, à 659 500 équivalents temps plein (ETP). Si l'évolution du modèle d'exploitations familiales est largement débattu (Bermont *et al.*, 2017, Courleux *et al.*, 2017), le travail agricole reste essentiellement assuré, en France, par des exploitants et coexploitants (391 200 ETP, 59 % du total) et les membres de leurs familles (53 700 ETP, 8 % du total). Ce travail familial, s'il reste majoritaire, est toutefois en recul (16,5 %), et est

partiellement compensé par le développement de l'emploi permanent salarié non familial (+8,2 %) et l'externalisation des travaux (+39,2 % pour les travaux réalisés par les entreprises de travaux agricoles ETA).

Les exploitations avec élevage de ruminants regroupent une large part de l'emploi agricole et plus particulièrement de l'emploi agricole non salarié. Les différentes filières auxquelles elles participent ont connu, dans la dernière décennie, des évolutions majeures, avec une importante restructuration du secteur laitier bovin (Depeyrot et Perrot, 2021), et un début de décapitalisation en vaches allaitantes pour le secteur bovins viande (Idele, 2022). Les déterminants de l'évolution des productions de lait et de viande sont multifactoriels mais des analyses récentes tendent à montrer que la démographie agricole et la réduction de la main d'œuvre dans ces exploitations ont de fortes chances de devenir des facteurs limitants de ces productions d'ici 2030 (Idele, 2021, Chatellier *et al.*, 2021 et Perrot *et al.*, 2022).

Au niveau européen, ces questions démographiques sont reconnues comme un enjeu majeur des politiques agricoles, essentiel pour consolider le tissu socio-économique des zones rurales, un des quatre objectifs majeurs de la politique

agricole commune. Dans l'élaboration de son diagnostic en vue du Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027 (Ministère de l'agriculture, 2021), la France relevait que parmi les exploitants cessant leur activité, près d'un sur trois n'est pas remplacé, avec les taux d'installation les plus bas en élevage bovin. Dans un livre blanc consacré au renouvellement des générations dans le secteur de l'élevage de ruminants (CNE, 2022), la profession agricole évoque le défi d'un "choc de transmission" d'ici 2030. Au-delà de l'aspect démographique, ils pointent les risques que font peser un faible taux de remplacement ou un *turn-over* trop élevé pour la compétitivité des filières. Ce risque était pointé également dans les Plans de Filière demandés aux interprofessions du secteur à la suite des Etats Généraux de l'Alimentation. Dans un récent rapport consacré à la compétitivité de la ferme France (Duplomb et al., 2022), le Sénat évoquait un "mur du renouvellement" pour la filière bovine laitière d'ici 2035, évoquant un enjeu démographique d'autant plus important que la filière laitière française aurait le plus bas taux de renouvellement au monde (45% des départs en rapportant les travaux de l'Institut de l'Élevage). Ce "mur démographique" était aussi au cœur du discours du Président de la République Française du 9 septembre 2022, qui a détaillé devant le syndicat des Jeunes Agriculteurs, la teneur du Pacte d'orientation et d'avenir de l'agriculture, prélude à la future loi, dans lequel le renouvellement des actifs est présenté comme un enjeu pour la souveraineté agricole et alimentaire.

Dans ce contexte, il semble important de détailler l'état des lieux de la démographie de ces filières d'élevage, mais aussi de synthétiser les évolutions en cours pour y faire face. Cette synthèse s'appuie donc sur les dernières données disponibles, statistiques ou administratives, pour étudier l'évolution de la force de travail active dans les exploitations où l'élevage de ruminants occupe une place significative.

Après avoir présenté les sources mobilisées et les choix méthodologiques, nous analyserons la restructuration des exploitations et des emplois entre 2010 et 2020. La troisième partie de cette synthèse sera consacrée aux installations et leur diversité, avant de développer la question du salariat.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Bases de données mobilisées

Pour cette synthèse, différentes bases de données, statistiques ou administratives, ont été mobilisées, chacune dans une perspective historique, afin de cerner au mieux la diversité et les dynamiques des exploitations pratiquant l'élevage de ruminants.

Le recensement agricole (RA) 2020¹ s'inscrit dans le recensement décennal européen, grâce à un questionnaire détaillé il permet, de manière unique, de croiser de façon exhaustive les informations sur la structure, la main-d'œuvre (MO), et les activités des exploitations. Nous nous sommes ici concentrés sur les 389 800 exploitations de France métropolitaine. Chacune d'elles peut être finement caractérisée, grâce au recensement précis des différentes surfaces de cultures, et des cheptels et activités d'élevage. Concernant la main-d'œuvre, au-delà des informations démographiques et de temps de travail, le questionnaire du RA apporte des informations exclusives sur l'origine, le parcours et la formation des chefs d'exploitations et coexploitants. Pour les autres actifs "permanents" (présents au moins huit mois sur l'année), il précise le lien familial avec les exploitants et le statut salarié éventuel. Enfin, la MO

occasionnelle est analysée en volume et en nombre par exploitation, sans détail individuel. Cette main-d'œuvre occasionnelle ne se limite pas non plus aux salariés de l'exploitation, et peut inclure des salariés de groupements d'employeurs, voire des bénévoles, ou de l'entraide. La continuité entre les recensements 2010 et 2020 permet de comparer finement les situations à dix ans d'écart.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA), dans le cadre de ses missions, collecte des informations administratives sur l'ensemble des cotisants, qu'ils soient non-salariés ou salariés. Les cotisants non-salariés regroupent les chefs d'exploitation (sans distinction entre chefs, au sens du RA, et coexploitants) et les cotisants solidaires. Les bases concernant les salariés recensent l'ensemble des contrats de chaque actif et permettent de caractériser leur statut (Depeyrot et al., 2019, Magnan 2022). Les agriculteurs doivent être affiliés à la MSA en tant que chefs d'exploitation dès lors que leur exploitation atteint la surface minimale d'assujettissement (SMA) fixée nationalement à 12,5 ha et ajustée au niveau départemental, ou que cette activité représente l'équivalent de 1 200 heures de travail, ou qu'elle permette de dégager un revenu professionnel agricole d'au moins 800 SMIC horaires. Ils peuvent être rattachés à la MSA en tant que cotisants de solidarité pour des surfaces entre 1/8 et 1 SMA, (150 à 1 200 h de travail par an). Au sens du recensement agricole, le seuil minimal de définition d'une exploitation est de 1 ha, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou des seuils spécifiques (1 vache, etc.). Certaines exploitations incluses dans le RA peuvent ainsi ne pas donner lieu à affiliation à la MSA, mais cela ne peut concerner que de très petites structures. Ces données sont donc exhaustives sur les salariés agricoles, et quasi exhaustives (par rapport au RA) pour les non-salariés², en revanche elles n'apportent pas d'information sur la MO informelle non cotisante, potentiellement présente dans le RA mais probablement sous-déclarée. Ces données annuelles permettent des approches historiques détaillées, notamment à des fins de comparaison avec les recensements décennaux. Et grâce à un identifiant unique, ce sont les seules données permettant de recenser le nombre de travailleurs occasionnels (Forget et al., 2019) et de développer des analyses de trajectoire au niveau individuel.³

Ces bases à l'échelle des individus permettent de caractériser les exploitations au titre desquelles ils cotisent par leur statut juridique, leur nomenclature d'activité française (NAF), ou une typologie liée au niveau de risque d'Accident du Travail des Exploitants agricoles (ATEXA), une orientation productive déclarée par chaque chef d'exploitation. Mais différents identifiants administratifs permettent aussi des appariements avec d'autres sources pour caractériser plus précisément les systèmes de production. Ainsi les bases annuelles des non-salariés ont été appariées avec la Base de données nationale d'identification du cheptel (BDNI) et les bases 2010 et 2020 salariés et non-salariés ont été appariées avec les RA 2010 et 2020 (enrichies au préalable en identifiants à l'aide des données de paiement des aides de la PAC de l'Agence de Services et de Paiement), sur la base, successivement de leur numéro PACAGE, de leur SIRET et SIREN, de leur numéro de détenteur de bovins et de leur numéro d'établissement à la MSA.

Pour 2020, on identifie ainsi 307 409 exploitations agricoles, soit 79% des 389 000 exploitations du RA ayant au moins un chef d'exploitation non salarié affilié à la MSA (hors cotisants solidaires). Et l'on retrouve même 321 692 exploitations du RA (82%) ayant au moins un salarié ou un non salarié la MSA,

¹ Voir <https://agreste.agriculture.gouv.fr/>

² Le champ complet de la MSA est même plus large que celui du RA, car incluant les secteurs forestiers et para agricoles.

³ Notons que ni les données statistiques du RA ni les données administratives de la MSA ne sont en mesure de recenser les ateliers ou tâches sur lesquelles interviennent les actifs.

quel que soit son statut (77,7% en 2010). Pour les exploitations avec un atelier d'élevage ruminant significatif (typologie : voir 1.2), ce taux d'appariement monte à 92,9 % en 2010 et 94,4 % en 2020.

1.2. Sélection et typologie d'exploitations

Le champ retenu est celui des exploitations agricoles au sens du RA, de France métropolitaine, et avec au moins un atelier d'élevage de ruminants de *taille significative*. Les seuils retenus pour ce critère sont issus des travaux développés en commun par l'Idele, l'Ifip et l'Itavi au sein du RMT Economie des filières animales (Institut de l'élevage, 2013). Sont ainsi retenues les exploitations dont les cheptels bovins, ovins et caprins cumulés atteignent au moins 8 unités de gros bétail (UGB) aliments grossiers⁴, ou possédant au moins 5 vaches laitières ou allaitantes, ou 50 brebis allaitantes ou 25 brebis laitières ou 10 chèvres⁵.

Les exploitations sont ensuite classées selon une typologie de l'activité d'élevage de ruminants à partir de l'activité qui domine l'activité ou structure le fonctionnement du système d'exploitation, même dans les exploitations mixtes avec plusieurs ateliers d'élevage de ruminants (*op. cit.*). A savoir d'abord une activité laitière si elle existe, avec priorité à la présence de petits ruminants laitiers (OL : ovins lait, CA : caprins, VL : vaches laitières). Puis EN : engraissement de gros bovins et VA : vaches allaitantes (y compris mixtes bovins-ovins viande, presque toujours à dominante bovine), parfois regroupés en BV : bovins viande, et enfin OV : ovins viande. Certains polyélevages (de ruminants) complexes sans dominante nette ou avec des chevaux sont classés à part mais ne sont pas présentés en détail ici. Cette typologie développée sur le RA2010 a été répliquée sur les données 2020.

Comme évoqué, une fois cette typologie établie, un appariement original entre les RA 2010 et 2020 et les données "salariés" et "non-salariés" de la MSA permet de caractériser les exploitations où travaillent ces actifs. Le statut des salariés agricoles est caractérisé pour chaque contrat en reprenant la typologie développée dans le cadre du projet ActifAgri (Depeyrot *et al.*, 2019), entre contrats à durée indéterminée (CDI), contrats à durée déterminée (CDD) saisonniers et non saisonniers, et contrats d'apprentissage. Les ETP salariés sont calculés sur la base de 1820 heures annuelles.

1.3. Mise en parallèle des deux sources : intérêt et complexité du croisement

L'appariement entre les données du RA et de la MSA, à l'échelle des exploitations, permet de qualifier techniquement les exploitations, tout en profitant du détail et du suivi temporel des données de la MSA. A titre de comparaison, une typologie comparable au RA a été réalisée sur les données de la MSA, entre contrats "permanents" d'une durée sur l'année de 8 mois ou plus, et "occasionnels". Cette typologie commune⁶ permet de rapprocher les définitions des deux sources, pour en comparer les enseignements.

La comparaison rappelle que la MO permanente recensée au RA n'inclut pas uniquement des contrats salariés, surtout lorsqu'elle est familiale. Pour les exploitations avec élevage de ruminants significatif, l'appariement particulièrement performant permet une analyse fine du recours à la MO.

Un net écart ressort pour la MO occasionnelle, lequel ne peut pas être expliqué par les définitions des champs étudiés. En effet la MO occasionnelle au sens du RA inclue les salariés

occasionnels directement employés par les exploitations, mais aussi le recours à des groupements d'employeurs, des travailleurs détachés, voire à des bénévoles (voir Fréconon *et al.*, 2021 pour une analyse détaillée des formes alternatives de travail). Si le nombre d'exploitations concernées est cohérent, le volume de travail salarié (direct) décompté par la MSA se révèle supérieur, montrant une sous-estimation, par les enquêtés, du temps de travail des saisonniers et occasionnels. Au RA, le temps de travail occasionnel est estimé en heures, jours, ou mois selon les exploitations, et regroupé par tranches d'un quart de temps plein au RA, alors qu'il est connu à l'heure déclarée près pour les salariés à la MSA. Au-delà de la différence de précision, la perception des employeurs peut aussi entrer en jeu.

On l'a vu, par l'identification unique des actifs, la MSA est la seule source permettant leur décompte précis, y compris lorsqu'ils interviennent dans plusieurs exploitations ou sous plusieurs statuts. En revanche, la MSA ne renseigne pas sur le taux d'emploi des exploitants, ou pas au-delà de la présence éventuelle d'une activité extérieure à l'exploitation qui peut être principale ou secondaire. Ces deux sources sont donc non seulement convergentes mais aussi particulièrement complémentaires.

2. La restructuration des exploitations et des emplois

2.1. Une main-d'œuvre familiale prédominante, mais en repli

Lors du recensement agricole 2020, 144 000 exploitations agricoles sur 390 000, soit 37%, disposaient d'un atelier d'élevage de ruminants de taille significative (tableau 1). Leur nombre s'est réduit de 24,3% entre les deux recensements contre 9% pour les exploitations sans herbivores et 52% pour les exploitations avec un atelier d'herbivores de taille inférieure aux seuils définis ci-dessus, des exploitations souvent spécialisées et de petite taille en surfaces correspondant à des exploitations de fins de carrière en 2010. Pour ces exploitations avec élevage de ruminants, la diminution du nombre (-46 300) provient presque exclusivement des exploitations sous statut individuel (-45 100, -39%). Parmi les formes sociétaires, les GAEC dont l'intérêt s'est accru sur la période (possibilité de faire des GAEC entre époux, règle pour la transparence des aides PAC) ont encore accru leur place relative, en particulier dans les filières laitières bovine, ovine, caprine.

En 2020, l'importance relative de ces activités d'élevage de ruminants est nettement plus marquée pour les actifs non salariés (211 000 chefs et coexploitants concernés, soit 43% et même 50% des 444 800 ETP familiales recensées en France métropolitaine) que pour les salariés (37 400 actifs permanents non familiaux, salariés pour la plupart, soit 22% et 17% des ETP salariées permanentes ou occasionnelles et saisonnières) ou pour le recours aux prestations extérieures (18% des 23 400 ETP recensées). Ces exploitations avec élevage mobilisent néanmoins un peu plus de 50% des prestations réalisées par des CUMA, mais le volume de travail concerné est très faible (700 ETP sur 1 300).

⁴ Unité commune permettant de comparer différents cheptels, dont les coefficients reposent sur des besoins alimentaires standards des animaux ; une vache laitière représente 1 UGB.

⁵ Ces seuils tiennent compte du temps de travail et de valorisations différentes selon les filières.

⁶ Nous n'avons toutefois ici pas cumulé les différents contrats sur une même exploitation pour ce calcul.

	2010	2020	Évolution (%)
Nombre d'exploitations (milliers)	190,3	144,0	-24,3%
dont sous statut individuel	115,3	70,2	-39%
sous forme sociétaire	75,0	73,8	-2%
Nombre de personnes travaillant de façon permanente sur l'exploitation (milliers)			
Chef d'exploitation ou coexploitant	263,7	211,0	-20%
Salarié permanent non familial	33,3	37,4	+12%
Volume de travail mobilisé sur l'année (milliers d'ETP)	320,8	255,7	-20,3%
Chef d'exploitation ou coexploitant	240,1	196,8	-18,0%
Main d'œuvre familiale permanente	44,6	23,4	-47,5%
Total chefs, coexploitants et familiaux	284,7	220,2	-22,7%
Salarié permanent non familial	23,7	27,3	+15,2%
Saisonnier ou occasionnel	12,4	8,1	-34,7%
Total salariés et occasionnels	36,1	35,4	-1,9%
Volume de travail mobilisé sur l'année par type d'exploitation			
au sein des exploitations sous statut individuel	143,3	79,6	-44%
au sein des exploitations sous forme sociétaire	177,5	176,0	-1%
soit par exploitation individuelle	1,24	1,13	-9%
soit par exploitation sociétaire	2,37	2,39	+1%
Volume de travail réalisé par un prestataire (milliers d'ETP estimés)			
Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	0,5	0,7	+44%
Entreprise de travaux agricoles (ETA)	2,7	2,8	+3%
Autre type de prestataire		0,6	

Tableau 1. Évolution de la main-d'œuvre agricole en France métropolitaine entre 2010 et 2020. Exploitations avec ateliers d'élevage de ruminants de taille significative.

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020, traitements Institut de l'Élevage

Note de lecture : le tableau équivalent pour l'ensemble des exploitations de France métropolitaine est disponible dans Givois, 2022.

Ce sont les secteurs bovins (lait et viande) qui expliquent ce poids quantitatif important : 84% des exploitations et des ETP sont liées à des exploitations bovines (tableau 2). Mais ce sont également ces secteurs qui enregistrent les réductions les plus fortes (-27% en VL et -16% en BV). En particulier dans le secteur bovins lait dans lequel cette réduction de main-d'œuvre a été plus que compensée sur la période par des gains de productivité du travail qui avaient, pour l'instant, permis d'augmenter la production laitière globale.

Dominante activité 2020	Exploitations avec atelier d'élevage ruminants significatif		ETP hors prestations	
	Nombre	Part 2020 (%)	Part 2020 (%)	Variation 2010 (%)
Bovins lait (VL)	50 588	35,1	44,1	-27
Bovins viande (VA et EN)	70 629	49,1	40,4	-16
Ovins Viande (OV)	9 790	6,8	5,4	-12
Ovins lait (OL)	4 232	2,9	3,4	-5
Caprins (CA)	6 021	4,2	5,2	-4
autres (polyélevages complexes dont avec équins) (PY et EQ)	2 728	1,9	1,6	-15
Ensemble	143 988	100	100	-20

Tableau 2. Répartition et évolution de la main-d'œuvre par type d'élevage de ruminants (exploitations avec atelier d'élevage ruminants significatif)

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020, traitements Institut de l'Élevage

La baisse moins rapide de la main-d'œuvre dans les exploitations orientées vers l'élevage ovin-caprin est confirmée par l'analyse des données de la MSA. Le nombre de chefs revendiquant une activité ovin-caprin (au titre de l'ATEXA) y diminue de moins en moins vite depuis 2010 et a même augmenté entre 2019 et 2020.

Le volume de travail réalisé par des prestataires externes, s'il reste faible en élevage de ruminants, connaît une nette progression. Nguyen *et al.* (2022) ont notamment analysé, pour le secteur bovin laitier, une délégation croissante des tâches de récoltes (ensilage, fénaison).

2.2. Le vieillissement des chefs d'exploitation pose un défi démographique inédit

Le vieillissement indubitable des chefs d'exploitation, depuis le rajeunissement opéré dans les années 1990 par des politiques publiques ciblées (200 000 cessations laitières aidées dans le secteur bovin, pré-retraites installations instaurées après la réforme de la PAC de 1992), engendre de nombreux départs. Des simulations démographiques (Institut de l'Élevage, 2021) basées sur des taux de départs par secteur de production, âge, système, zone, taille de cheptel identiques à ceux de 2017/18 montrent qu'en bovins lait ou en bovins viande, 50% des éleveurs actifs en 2018 devraient avoir quitté le secteur en 2027 (9 ans) ou avant pour prendre leur retraite ou par cessation anticipée (y compris reconversion agricole). L'année 2022 se situe donc au milieu voire au sommet de cette vague démographique de grande ampleur. La courbe en auge constatée sur le pourcentage d'éleveurs de plus de 50 ans (figure 2) suit, en l'amplifiant, l'évolution de la population active française totale (20% d'actifs français de plus de 50 ans au début des années 1980, 16% en 1995, 30% en 2020 dont 17% de plus de 55 ans).

2.3. Le choc démographique est lié à un afflux de départs, plus ou moins bien remplacés, et non pas à un effondrement des entrées.

Le pourcentage d'éleveurs de moins de 40 ans (figure 2) suit, lui, une courbe en cloche avec un maximum à la fin des années 1990 suivi d'une chute brutale de 2000 à 2010, contrecoup de l'arrêt des politiques socio-structurelles des années 1990. Mais depuis 2010, la tendance à la stabilisation de ce pourcentage est indéniable et vient d'être confirmée par les résultats du RA 2020. Cette stabilisation doit tout au flux de 4000 jeunes actifs par an entrant dans le secteur de l'élevage de ruminants qui a été très stable dans la décennie 2010. Sans compter les 1000 moins jeunes actifs qui l'ont fait plus tardivement (après 40 ans), souvent après une première expérience professionnelle ou pour intégrer des GAEC familiaux.

Au cours de la décennie 2010, les contrastes augmentent entre les différents secteurs, révélant déjà des différences d'attractivité. Les secteurs ovins viande ou lait, ou caprins stabilisent ce pourcentage de jeunes éleveurs à des niveaux plus élevés, voire croissants. Tout en étant également très marqués par les éleveurs âgés en ovins viande.

Par comparaison, la démographie des exploitations sans ruminants dont le nombre diminue beaucoup moins vite est marquée par des chefs d'exploitations nettement plus âgés (62% de chefs et coexploitants de 50 ans et plus dont 31% de plus de 60 ans, 18% de moins de 40 ans). La possibilité de recourir à des prestations extérieures plus facilement que pour les activités d'élevage et l'emploi de plus de main d'œuvre salariée (Purseigle et Hervieu, 2022 et cf. 4.) expliquent ces différences.

Pour les secteurs des ruminants, l'évolution des politiques publiques qui a eu des impacts particulièrement forts dans les secteurs bovins n'est pas le seul facteur explicatif du

vieillesse. Les chefs d'exploitations de plus de 62 ans qui étaient très rares parmi les éleveurs de l'an 2000 (3-4% en vaches allaitantes ou ovins viande, beaucoup moins dans les secteurs laitiers) sont désormais nettement plus fréquents (12% en vaches allaitantes) en raison d'arbitrages consistant à continuer à percevoir les aides PAC plutôt qu'une retraite jugée trop faible et à des difficultés de cession de certaines exploitations. Ces pourcentages restent toutefois inférieurs à celle de l'ensemble des secteurs agricoles (17% de plus de 62 ans).

La stabilisation du pourcentage d'éleveurs de moins de 40 ans pendant la décennie 2010 provient d'un bon maintien du flux d'actifs (non-salariés) entrant dans les différents secteurs de l'élevage de ruminants (figure 2). Environ 2000 personnes par an ont été nouvellement immatriculées à la MSA dans des exploitations avec vaches laitières, 1600 avec Bovins viande (types VA et EN), et 1000 en ovins caprins. Parmi ces derniers, 350 avec des caprins, 250 avec des ovins lait, 400 avec des ovins viande (hors mixtes décomptés le plus souvent ailleurs).

La progression en ovins caprins provient presque exclusivement des éleveurs caprins. L'élevage caprin fromager fermier est en effet un des secteurs agricoles le plus attractif de France avec une augmentation du nombre d'exploitations concernées entre 2010 et 2020 (3300, +500). Dans les secteurs bovins, le niveau d'installation a été soutenu par des installations à plus de 40 ans qui correspondent fréquemment à l'intégration de nouveaux associés, souvent des femmes, dans des GAEC dont l'intérêt a été renforcé au cours de la période (GAEC entre époux, transparence pour les aides PAC).

Dans chacun des types d'élevage étudiés, la diversité des installations est forte en termes de types de fonctionnement voire de formes d'agriculture. C'est particulièrement le cas en bovins viande et ovins viande, des activités agricoles qui peuvent se combiner avec une activité extérieure alors que c'est beaucoup plus rare pour les activités laitières bovine, ovine, caprine (tableau 3).

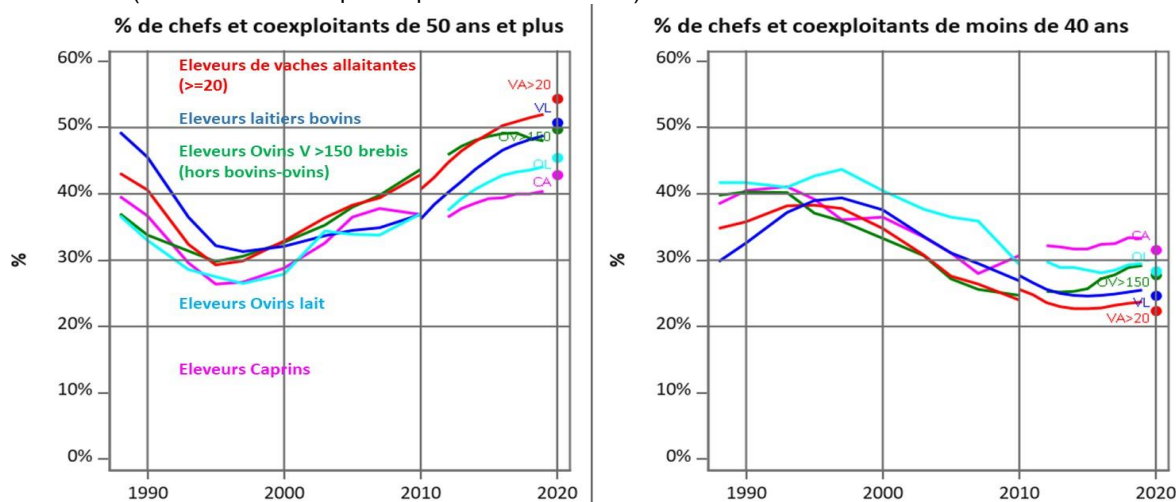


Figure 1 Evolution de l'âge des éleveurs par type d'élevage

Sources : données Agreste enquêtes structures et Recensements agricoles (dont 2010 et 2020), MSA et SPIE/BDNI (de 2011 à 2019), traitement Institut de l'Élevage

	(2020)	CA	OL	OV	EN	VA	VL	Tous ruminants signif.	0H	Tous
Nombre de chefs et coexploitants		9 248	7 032	11 970	6 665	84 442	88 453	210 993	249 087	496 365
Année d'installation	<2010	69%	75%	70%	80%	80%	82%	79%	74%	76%
	>=2010	31%	25%	30%	20%	20%	18%	21%	26%	24%
% installé-e-s à moins de 40 ans	>=2010	80%	89%	73%	69%	78%	93%	83%	60%	68%
	<2010	34%	30%	26%	20%	21%	24%	23%	25%	25%
% de femmes	>=2010	42%	32%	32%	27%	24%	18%	24%	33%	31%
	<2010	35%	17%	30%	17%	18%	17%	19%	21%	21%
% installé.e.s Hors Cadre Familial	>=2010	54%	30%	42%	22%	23%	24%	28%	37%	34%
	<2010	5%	3%	18%	19%	10%	0%	6%	28%	21%
% en micro exploitations	>=2010	15%	10%	24%	30%	13%	1%	11%	33%	28%
	<2010	35%	12%	11%	27%	18%	55%	34%	27%	29%
% en grandes exploitations	>=2010	20%	10%	8%	21%	17%	59%	31%	17%	21%
	<2010	54%	29%	32%	15%	21%	13%	20%	25%	22%
% commercialisant en circuit court	>=2010	71%	45%	45%	18%	28%	18%	29%	33%	31%
	<2010	17%	14%	15%	6%	9%	9%	10%	12%	11%
% en agriculture biologique	>=2010	26%	23%	21%	9%	12%	13%	15%	21%	18%
	<2010	5%	5%	18%	23%	13%	4%	9%	20%	16%
% double actif	>=2010	9%	5%	30%	35%	24%	4%	16%	35%	29%
	DJA (parmi installations depuis 2017, % dans exploitations avec DJA)		38%	53%	27%	20%	30%	49%	36%	14%

Tableau 3. Portrait comparatif des chefs et coexploitants installés depuis 2010 (inclus coexploitants des GAEC <=35 ans en 2020 dont on ne connaît pas l'année d'installation)

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 2020, traitements Institut de l'Élevage

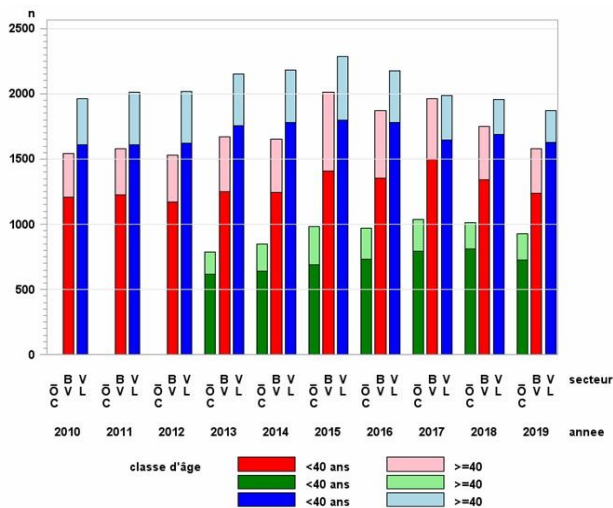


Figure 2 Nombre annuel d'installations dans les exploitations bovines, ovines et caprines par secteur et classe d'âge
Sources : données MSA et SPIE/BDNI, traitement Institut de l'Élevage.

3. La diversité des formes d'installation

3.1. Les installations développent la diversité des exploitations

L'analyse des caractéristiques et des choix productifs des 118 000 chefs et coexploitants installés depuis 2010 et encore présents au recensement agricole 2020 (tableau 3) permet de percevoir les évolutions en cours dans le secteur agricole. Ils représentent globalement 24% des agriculteurs présents en 2020 mais avec de fortes variations entre secteurs qui témoignent de grosses différences de taux de renouvellement des actifs, d'attractivité, mais aussi de *turn over*. La moyenne, plus faible pour le secteur des ruminants (21% contre 26% sans herbivores) doit beaucoup aux secteurs bovins (18% en bovins lait, 20% en bovins viande) caractérisés par un déséquilibre démographique et un taux de remplacement des départs nettement inférieur à 1 : 45% en bovins lait, 83% pour les éleveurs de plus de 20 vaches allaitantes qui bénéficient de reconversions d'exploitations laitières, alors que ces taux, mesurés à l'aide des données MSA & BDNI sur 2017-2018 sont de 106% pour les éleveurs caprins, 94% pour les éleveurs de plus de 150 brebis viande 91% pour les éleveurs ovins lait.

L'élevage de ruminants est un choix productif fréquent pour les agriculteurs installés à moins de 40 ans et un secteur nettement moins concerné par les installations tardives. En effet 45% des chefs installés à moins de 40 ans depuis 2010 pratiquent une activité d'élevage de ruminants contre 19% de ceux installés à plus de 40 ans. Et 17% seulement des éleveurs installés depuis 2010 l'ont fait après 40 ans contre 40% des agriculteurs sans ruminants. C'est particulièrement net dans les deux secteurs VL (7%) et OL (11%) dans lesquels l'installation sous forme d'insertion dans un collectif de travail de type GAEC est majoritaire (VL avec 70% et OL avec 62%). Les installations tardives sont plus fréquentes en ovins viande (27%), en relation avec les installations Hors Cadre Familial. L'âge à l'installation dans les GAEC est plutôt bas (médiane à 25 ans en bovins) alors que les successions dans les exploitations sans élevage peuvent être tardives.

Cette relation particulière entre l'âge à l'installation et la pratique de l'élevage explique que le pourcentage d'installations ayant bénéficié d'une dotation jeunes agriculteurs (DJA) -depuis 2017, est bien plus élevé en élevage (36% et même aux alentours de 50% en vaches et brebis laitières) contre 14% sans élevage d'herbivores.

Parmi les installés depuis 2010, la place des femmes est nettement inférieure lorsque l'élevage de ruminants est pratiqué (24% contre 33% sans élevage d'herbivores), alors que ce n'est pas le cas pour les installés avant 2010 (23% contre 25%). Parmi les installés récents, la place des femmes est nettement plus forte en ovins caprins (42% en caprins) et très basse en vaches laitières, le seul secteur qui a vu leur place se réduire de 24% avant 2010 à 18% pour les installés depuis 2010. Cette valeur de 18% calculée dans le RA 2020 pour les exploitations laitières bovines est bien plus basse que celle calculée avec les données MSA & BDNI (32%) pour les installations de 2017&2018 hors transferts entre époux. Cet écart peut s'expliquer par le fait que les femmes qui sont entrées en tant que coexploitantes, hors chef au sens du RA (donc avec une année d'installation exacte inconnue), dans les GAEC ne sont comptabilisées comme "installées depuis 2010" que si elles ont moins de 35 ans en 2020. Or les femmes sont très majoritaires dans les installations parmi les coexploitantes de plus de 40 ans.

La place relative des installations Hors cadre familial (HCF) est très variable entre secteurs et types d'installation. Globalement l'élevage de ruminants a moins bénéficié de ces apports extérieurs puisque la progression y est moindre et que l'écart, très faible avant 2010, s'est accru : 28% de HCF en élevage contre 37% sans élevage pour les installations depuis 2010 à comparer à 19% de HCF en élevage avant 2010 contre 21% sans élevage. Ici encore les secteurs bovins se distinguent des ovins caprins, avec des différences amplifiées par le type d'installation (tableau 4, limité aux installations à moins de 40 ans pour neutraliser l'effet des transferts entre époux et l'intégration de conjoints dans les GAEC).

Type d'élevage	BV	BL	OL	OV	CA
% d'installations HCF					
• en individuel	33%	36%	47%	53%	72%
• en GAEC	17%	23%	23%	28%	37%
% d'installations en GAEC	37%	74%	67%	29%	46%
% d'installations HCF (toutes formes juridiques)	25%	24%	29%	44%	52%

Tableau 4. Pourcentage d'installations hors cadre familial par type d'élevage et forme juridique (installations à moins de 40 ans)

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020, traitement Institut de l'Élevage

Dans chaque type d'élevage, le pourcentage d'installations HCF est près de deux fois plus faible dans les GAEC (plutôt d'un tiers en VL). Les installations Hors Cadre Familial (HCF) sont majoritaires pour les installations en individuel en Ovins viande (53%) et Caprins (72%). Elles sont beaucoup plus rares dans les GAEC Bovins viande (17%), bovins lait (23%) ou ovins lait (23%).

La double activité parmi les installés depuis 2010 est fréquente parmi les éleveurs installés en individuel (elle est réglementairement très limitée dans le cadre des GAEC) : 37% en bovins viande et 35% en ovins viande, des taux proches de la double activité pour les installations sans élevage (42%). Ces valeurs, qui ne concernent que les installations en individuel, diffèrent de celles du tableau 3 qui tient compte de toutes les installations.

En élevage laitier, la double activité est très rare en bovin ou ovins lait et à peine mesurable en caprin. Cette question sur la pluriactivité fait partie des questions posées uniquement à un échantillon (environ 1/5) des exploitations recensées au RA. Les analyses basées sur des MSA & BDNI (Institut de l'Élevage, 2021) indiquent, de façon exhaustive, des taux de double activité sensiblement plus élevés (45%) pour les éleveurs installés à moins de 40 ans revendiquant une activité Bovins viande (donc plutôt spécialisée).

La distribution des tailles d'exploitation (appréciée à l'aide la Production Brute Standard) est assez large dans chaque filière, sauf en bovins lait où les micro exploitations n'existent pas tandis que les grandes dominent (59%) et en ovins (lait ou viande) où les grandes sont rares (8 et 10%, cf. tableau 4). Le pourcentage de micro-exploitations est à relier avec celui d'installations HCF pour les Ovins Viande et à la fréquence de la double activité pour les Engraisseurs de gros bovins (EN) ou Ovins viande.

La commercialisation en circuits courts (au moins pour partie) est un choix fréquent des installés HCF, en particulier en ovins-caprins. Ainsi 44% des installés HCF avec élevage depuis 2010 ont fait ce choix contre 24% des éleveurs installés dans le cadre familial depuis la même date. Soit une moyenne de 29% au total (+9 points par rapport aux installés avant 2010), proche des exploitations sans élevage (33%, +8 points). Ce choix de commercialisation est majoritaire pour les éleveurs HCF installés en ovins caprins depuis 2010 : 81% en caprins, 70% en ovins lait (avec des installations dynamiques en dehors des grands bassins de production et sans possibilité de livrer du lait), 56% en ovins viande, contre 38% en bovin viande et seulement 21% en bovins lait (toujours hors cadre familial).

Parmi les éleveurs installés depuis 2010, 15% ont choisi l'agriculture biologique (+5 points par rapport à la situation 2020 de ceux installés avant 2010), une valeur inférieure aux installés sans élevage (21%, +9 points). Une fois encore, ce choix est plus fréquent en caprins (26%) ou ovins (23% en OL, 21% en OV) qu'en bovins (13% en VL, 12% en VA, 9% en engraissement de bovins).

3.2. Des parcours de formation différents selon les générations et les filières.

Si le niveau de formation des agriculteurs progresse de façon continue (figure 3, il reste inférieur à celui de la population générale française (Mahé *et al.*, 2019). En 2017, 73% des actifs agricoles avaient atteint un niveau d'études secondaires, contre 84% de la population totale.

Au final, 55% des exploitants en activité en 2020 avaient au moins atteint le niveau du baccalauréat (figure 4). Si, pris dans leur ensemble les éleveurs de ruminants sont proches de ce niveau, de nettes différences ressortent selon les orientations. Ainsi, dans les trois orientations laitières ce taux dépasse 60%, alors qu'il est inférieur à la moyenne générale dans les orientations viande. Les agriculteurs installés depuis 2010 ont plus souvent atteint au moins le baccalauréat (74,4%), et ce taux est encore supérieur chez les installés HCF (79,5%). Le différentiel de formation observé entre les filières est reproduit par les installations.

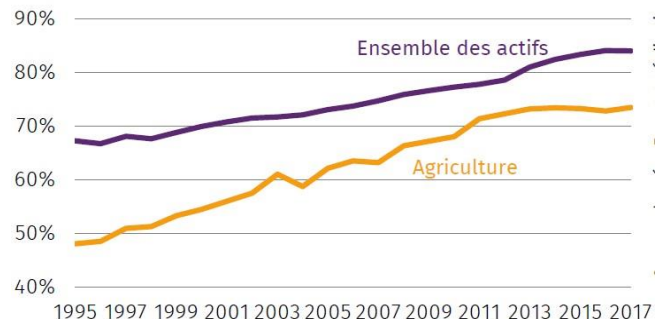


Figure 3 Proportion d'actifs ayant poursuivi une scolarité dans le secondaire (niveau lycée) en France

Source : Mahé *et al.*, 2019, données Eurostat, traitements CEP

Les exploitants installés depuis 2010 ont en effet plus souvent atteint le baccalauréat que la moyenne en productions laitières, et moins souvent en ovins viande. Les trois filières laitières se caractérisent par un taux de formations agricoles supérieures particulièrement élevé, différence accrue par les installations récentes, et encore plus lorsque ces installations se font hors cadre familial, contrairement aux idées reçues. Dans la filière caprine, le taux d'installés depuis 2010 sans aucune formation agricole (23%; 21,6% pour les HCF) reste néanmoins trop important, comme en ovins viande ou bovins viande (de 26 à 33%).

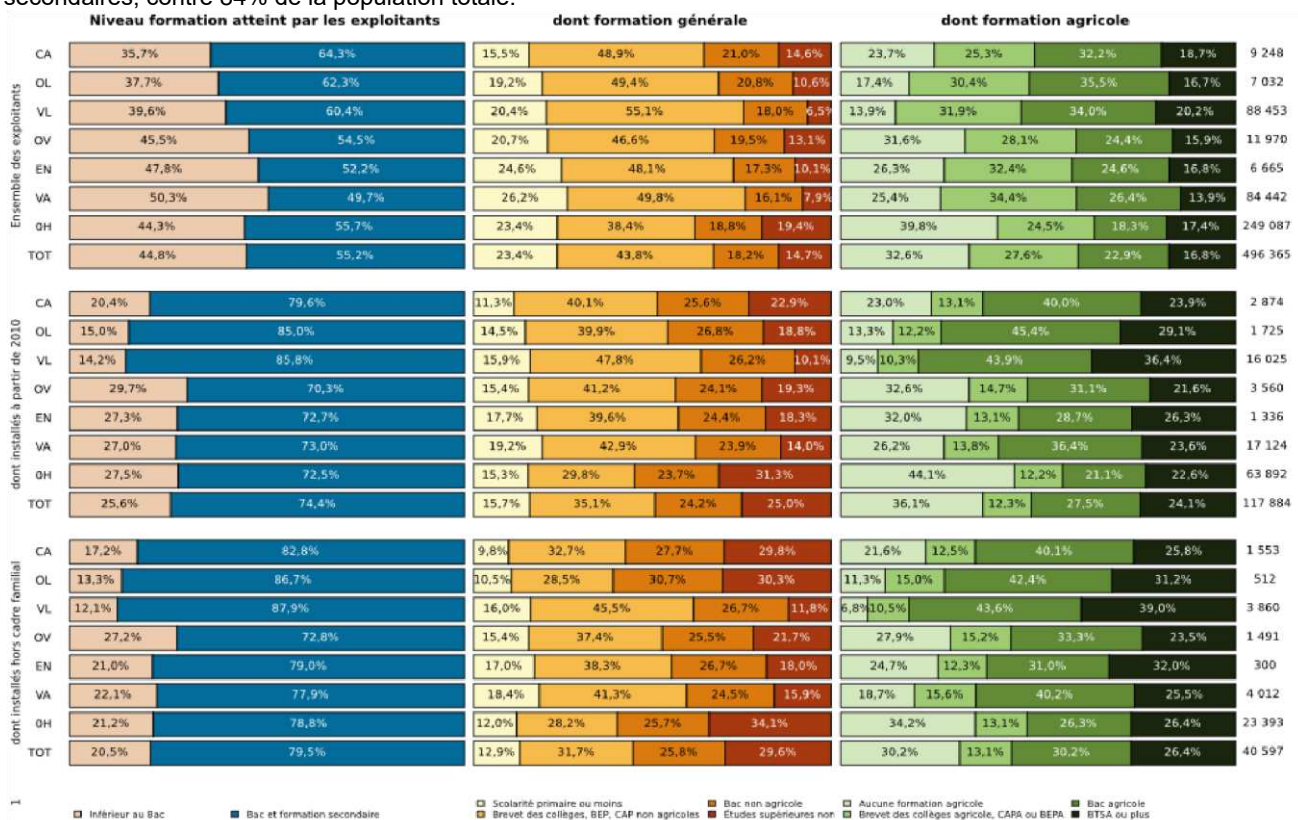


Figure 4 Niveau de formation des agriculteurs selon l'orientation de leur exploitation, leur période et leur mode d'installation ; Sources : Agreste - Recensements agricoles, traitements CEP

On peut relever que près de la moitié (44%) des agriculteurs installés depuis 2010 dans des exploitations sans herbivores n'ont aucune formation initiale agricole. En revanche plus de 30% ont un diplôme d'études supérieures non agricoles. Sachant que, comme pour les autres actifs, les exploitants déjà les plus diplômés sont ceux qui ont le plus recours à la formation continue (Mahé et al., 2019), ce point est d'autant plus stratégique quant à la capacité des exploitants à s'adapter à un contexte économique, écologique et sanitaire exigeant.

3.3. En bovins viande, la moitié des installations individuelles se fait en double activité

Au niveau de la MSA, le secteur bovins viande est le deuxième secteur le plus concerné par la double activité au moment de l'installation, après celui des grandes cultures. Cette particularité est retrouvée au niveau du RA 2020. Parmi les 17 550 chefs et coexploitants installés depuis 2010 en exploitations non laitières avec des vaches allaitantes (au moins 5), 49% se sont installés en individuel et parmi ceux-ci 43% en double activité avec des troupeaux de taille modérée (médiane inférieure à 20 vaches, cf. figure 5. La situation est désormais relativement duale puisque l'alternative principale à ce type d'installation individuelle est l'insertion dans un GAEC mobilisant au total près de 3 ETP pour gérer un troupeau important (médiane supérieure à 80).

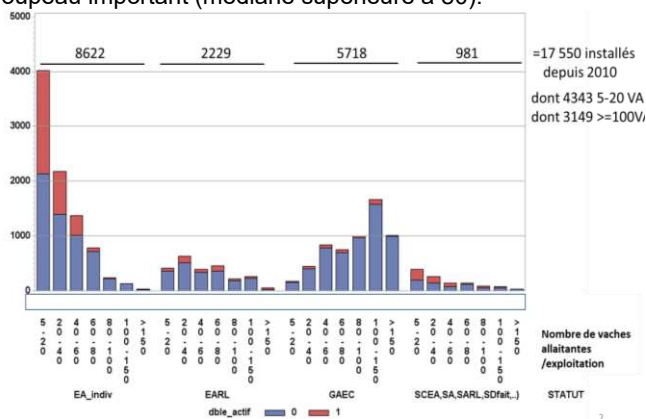


Figure 5 Répartition des installations depuis 2010 en bovins allaitants

Sources : données MSA et SPIE/BDNI, traitement Institut de l'Élevage.

Les caractéristiques de trois types d'installation sont décrites dans le tableau 5. Les éleveurs bovins allaitants qui s'installent en GAEC le font à un âge nettement plus jeune que les autres, le plus souvent dans un cadre familial (dans plus de 80% des cas, cf. tab. 4) après leur formation initiale alors que des parcours plus variés (dont des reconversions professionnelles) mènent aux autres types décrits dans le tableau 4. La productivité apparente du travail n'est finalement pas très différente entre les doubles actifs installés avec 35 vaches et les GAEC à 128 vaches. Bien que la proportion d'éleveurs âgés soit plus élevée dans les élevages bovins viande de petite taille et le renouvellement des actifs moins important, ce dernier est loin d'être négligeable et repose sur un nombre d'entrants très conséquent (figure 6) même s'ils élèvent globalement assez peu de vaches allaitantes. La dualisation apparaît car à l'autre bout de la distribution, la taille des élevages sous forme sociétaire (GAEC) qui accueille un nouvel installé a continué à augmenter.

Statut	Individuel	Individuel	GAEC
Activité	double actif	double actif	agricole exclusif
Taille du troupeau	5-20 VA	20-60 VA	>60 VA*
Nombre d'installés depuis 2010 encore présents en 2020	1 889	1 160	3 125
âge en 2020 (ans)	43	38	31
âge à l'installation (ans)	38	34	26
% Hors Cadre Familial	33%	32%	15%
SAU (ha)	33	70	211
SFP (ha)	29	59	188
ETP totales	0,56	0,99	2,79
dont salariés permanents	0	0,04	0,09
dont salariés occasionnels	0,03	0,08	0,04
Vaches allaitantes	11	35	128
% avec commercialisation en circuits courts	35%	24%	25%
PBS / exploitation (€)	23 699	61 441	204 032
PBS/ETP (€)	42 320	62 062	73 130
% PBS Herbivores	65%	78%	90%

Tableau 5. Diversité des installations. Exemple à partir de trois modalités avec vaches allaitantes

Source Agreste Recensement Agricole 2020, traitement Institut de l'Élevage

*Orientation herbivore dominante

4. Le salariat et ses évolutions en élevage de ruminants

4.1. Développement du recours au salariat

Dans ce contexte, parmi les 144 000 exploitations avec élevage ruminant de taille significative du RA 2020 (-24,3%), 42 000 (+19,2%) emploient directement des salariés (apparentés aux exploitants ou pas). On est ainsi passé en dix ans de 18,5% d'employeurs en 2010 dans les exploitations avec élevage de ruminants à 29,1% en 2020, signe d'un important développement du recours au salariat. Cette montée en puissance concerne à la fois le salariat permanent et occasionnel. En effet, 25 800 exploitations emploient directement des salariés permanents, alors qu'elles n'étaient que 19 800 en 2010 (+30,5%). Et 28 000 (+19,1%) emploient directement des salariés occasionnels en 2020.

Cette diffusion du salariat concerne 122 500 actifs salariés par les exploitations avec élevage de ruminants (+7,7%), sur un total de 780 000 salariés des exploitations.

Enfin, le volume de travail salarié dans ces exploitations a progressé, selon les données de la MSA, de 3,6%, atteignant 46 900 ETP (+1 600 ETP, voir tableau 6), même si la contribution du salariat à l'emploi dans ces exploitations avec élevage de ruminants reste faible (13,9%, +2,6 points) comparativement aux exploitations sans élevage. C'est sur le salariat permanent (au moins 8 mois sur l'exploitation) que porte la majeure partie de cette hausse (+4,0%, +1 320 ETP), l'amenant à 33 900 ETP, que les salariés soient apparentés ou pas aux exploitants. Le croisement avec les données du RA permet de préciser ce dernier point. En effet, dans ces exploitations, le volume de travail des familiaux à statut de salariés (3 600 ETP en 2020 pour 14 900 personnes, un peu moins de 8% des ETP salariés mais tout de même une personne salariée sur huit) a diminué de 2200 ETP en 10 ans. La progression du volume de travail salarié permanent concerne donc de la main-d'œuvre non familiale, qu'on l'estime à partir du RA (tableau 1, +15,2%, 27 300 ETP) ou en croisant avec la MSA (+13,2%, 30 300 ETP). La différence entre les deux semble venir d'une relative sous-estimation, dans le déclaratif du RA, de la quotité d'emploi des salariés (cf. 1.2).

Équivalents temps plein (x 1000)	2010	2020	Evol. %
ETP au RA (extrait du tableau 1)			
Salarié permanent non familial	23,7	27,3	+15,2%
Saisonnier ou occasionnel	12,4	8,1	-34,7%
Total salariés non familiaux et occasionnels	36,1	35,4	-1,9%
<i>Familiaux permanents à statut salarié</i>	5,8	3,6	-38,0%
ETP à la MSA			
Salarié permanent (familial ou non)	32,6	33,9	+4,0%
Saisonnier ou occasionnel	12,6	13,0	+2,4%
Total salariés permanents et occasionnels	45,2	46,9	+3,6%

Tableau 6 : Évolution du volume de travail salarié en France métropolitaine entre 2010 et 2020 : exploitations avec atelier d'élevage de ruminants de taille significative

Source : Agreste-Recensements agricoles 2010 et 2020, MSA 2010 et 2020, traitements CEP

La main-d'œuvre permanente hors exploitants, mais non salariés (conjoint, aides familiaux, etc.), s'est donc fortement réduite en dix ans, remplacée pour partie par des salariés non familiaux. La diminution des salariés familiaux pourrait être liée à l'évolution de la réglementation, devenue plus favorable à l'installation des conjoints en GAEC par rapport au statut de salarié dans une EARL précédemment parfois utilisé.

Concernant le travail occasionnel, de toute nature, le RA conclut à une diminution de 47% des exploitations qui y ont recours (28 660), et d'un recul de 34,7% du volume de travail. Mais parmi elles, d'après la MSA, les exploitations employant directement des salariés occasionnels (au sens du RA, ie moins de 8 mois) sont 19% plus nombreuses (27 960), pour un volume de travail en hausse de 2,4% (12 955 ETP). Si le nombre d'exploitation est parfaitement convergent entre les deux sources, il semble que, là tout particulièrement, la quotité d'emploi de ces travailleurs occasionnels soit sous-estimée dans les enquêtes.

Les deux sources mobilisées convergent donc pour mettre en évidence une diffusion et une progression du travail salarié permanent, concernant des travailleurs non familiaux. Elles convergent aussi pour une diffusion du travail salarié occasionnel, que la nature des données de la MSA nous semble plus précise à chiffrer en volume.

4.2. Evolution des modalités du recours au salariat

Les données de la MSA permettent de préciser les modalités de développement de ce salariat, et notamment le statut des salariés.

Le croisement RA-MSA montre que 22 300 exploitations avec élevage ruminant significatif 17% emploient des travailleurs en CDI (18 900 en 2010). Presque un tiers des salariés de ce type d'exploitations ont accès à un CDI, ce qui représente plus de la moitié du volume de travail salarié (50,6%). Dans les exploitations sans herbivores, les salariés ne sont que 18% à y avoir accès, et sont beaucoup plus souvent en contrats saisonniers. Les activités saisonnières les plus ponctuelles telles que les vendanges et les récoltes de fruits expliquent en effet des taux de précarité plus élevés.

Si les CDI sont majoritaires en volume, la croissance du salariat en volume a reposé sur l'usage de CDD (saisonniers ou non). Par ailleurs, les CDI se sont multipliés (+5,1%) mais représentent un volume de travail réduit (-12,5%), étant de plus en plus souvent à temps partiel. Un CDI moyen porte ainsi en 2020 sur 60% d'un temps plein, contre 73% en 2010 (et 70% en 2020 dans les exploitations sans atelier herbivores).

En 2020, parmi les salariés permanents, près de 15 000 apprentis sont employés dans ces exploitations avec élevage, en particulier dans les exploitations laitières bovines (24% des salariés). Ce nombre a peu augmenté par rapport à 2010 alors que le nombre d'apprentis a beaucoup progressé en agriculture (comme dans les autres secteurs) suite à la réforme de 2018 avec plus de 45 000 personnes en 2020/2021. La place relative des exploitations avec élevage de ruminants qui était très forte en 2010 aurait donc plutôt régressé. Les données de la MSA, en l'état, ne nous ont pas permis d'identifier ces nouveaux apprentis, inclus dans les CDD non saisonniers dont ils participent à la progression, des traitements complémentaires seraient nécessaires pour préciser ce point.

Le travail saisonnier s'est aussi largement développé, dans toutes les catégories d'exploitations pratiquant l'élevage de ruminants, avec de nets écarts selon les orientations (figure 6). La part du travail saisonnier reste ainsi particulièrement limitée en VL (10,4% des ETP salariés en 2020). A l'inverse, c'est en OV que le travail saisonnier a le plus d'importance (27,3% des ETP salariés), restant à un niveau nettement inférieur aux exploitations sans élevage herbivore (35,9%).

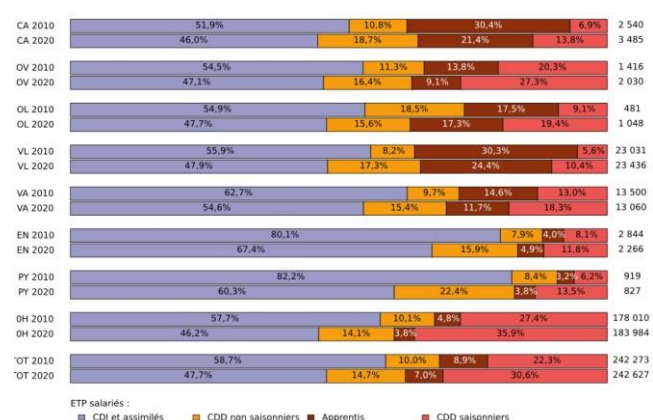


Figure 6. Statut de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations en 2010 et 2020

Source : données MSA et Agreste Recensements agricoles, traitements CEP
Note de lecture : le nombre d'ETP salariés est indiqué en regard du diagramme sur la droite.

4.3. Des salariés particulièrement jeunes

A rebours du vieillissement de la population des exploitants, les salariés se révèlent particulièrement jeunes. En effet, sur l'ensemble des exploitations agricoles de 2020, 43% des salariés ont 30 ans ou moins (hors apprentis, quasiment tous dans cette tranche d'âge), contre 6,7% des exploitants et coexploitants. Dans les élevages herbivores, si on a un peu plus de jeunes exploitants (7,8% contre 5,7% dans les exploitations sans herbivores), la jeunesse des salariés est encore plus marquée avec plus de la moitié qui ont 30 ans ou moins. Le contraste entre les deux populations d'actifs est particulièrement marqué (figure 7).

Dans l'ensemble de la production agricole, compte tenu de la place du travail saisonnier et des temps partiels, la plupart des salariés ne cumulent, au final, même sur plusieurs contrats, qu'un temps de travail limité (Depeyrot *et al.*, 2019). En 2020, sur l'ensemble des exploitations, les salariés, tous statuts confondus, ne sont ainsi employés qu'à 31% d'un temps plein, un taux quasi fixe depuis 2010 (tableau 7). Ce taux d'emploi est toutefois supérieur dans les filières laitières (43% d'un temps plein en bovins lait ou caprins en 2020). Le salariat s'est en effet développé récemment en lait de vache, en particulier dans les années précédant la sortie des quotas (Depeyrot et Perrot, 2021), pour gérer l'accroissement des volumes de lait. Les salariés y sont ainsi plus souvent mobilisés tout au long de l'année sur des tâches régulières (traite) que sur des

pointes de travail ponctuelles. Pour le secteur caprin, cette valeur est tirée à la hausse par les fromagers fermiers dont l'importance absolue et relative a progressé et qui sont de gros employeurs de MO salariée (24% des ETP de ces exploitations) par rapport aux autres éleveurs en raison de la demande en travail de ces systèmes de production-transformation souvent en vente directe.

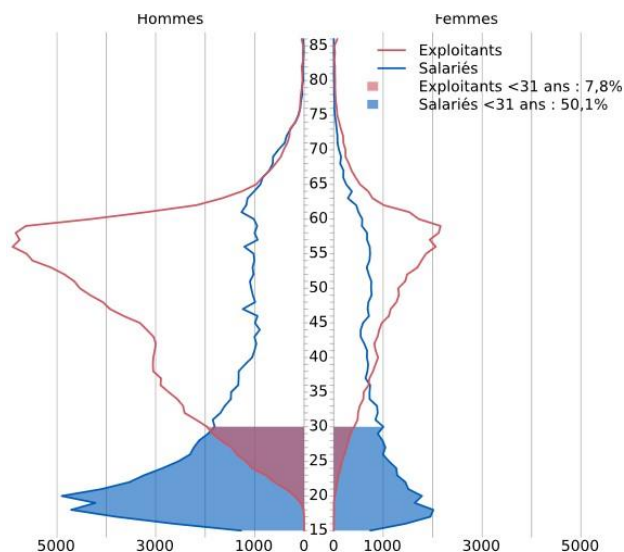


Figure 7 Age et sexe des actifs (hors stagiaires et apprentis) dans les exploitations d'élevage de ruminants en 2020 Sources : données MSA 2020 et Agreste Recensement Agricole 2020, traitements CEP.

4.4 Des niveaux de rémunération peu attractifs

Sur l'ensemble de la production agricole, le niveau des rémunérations salariées reste bas : en 2020, la majorité de la masse salariale correspondait à des rémunérations inférieures à 1,3 SMIC (pour une moyenne à 1,32 ; Daou, 2022). Les rémunérations horaires brutes des salariés ont progressé de 4% en Euros constants sur 10 ans pour l'ensemble du secteur (tableau 7). Elles sont légèrement supérieures dans les exploitations sans ateliers herbivores (incluant le secteur viticole), et l'écart a tendance à s'accroître. Dans les deux secteurs bovins, le niveau de rémunération a diminué en dix ans (-4 points en VL, -3 points en VA), il a en revanche progressé plus que la moyenne dans les secteurs des petits ruminants (+12 points en CA, +7 en OL et +18 en OV). Dans ces trois secteurs, entre cette hausse et au moins un maintien des quotités de travail, les salariés ont vu leurs rémunérations cumulées progresser.

Les rémunérations horaires restent toutefois plus faibles dans les exploitations de ruminants que dans le reste du secteur agricole, rendant ce secteur peu attractif, surtout dans un contexte de tensions sur le marché du travail. Les exploitations EN combinent presque toujours un atelier d'engraissement de gros bovins avec une exploitation céréalière, ce qui peut expliquer le niveau de rémunération supérieur. Cette explication joue également dans une moindre mesure pour le secteur OV (exploitations céréalières avec ovins viande).

	Taux d'emploi moyen d'un salarié		Rémunération horaire moyenne				Rémunération totale	
	en % d'ETP dans la catégorie		Euros courants		€ constants 2020, base 100 = TOT 2010		€ constants 2020, base 100 = TOT 2010	
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020
VL	46	43	11,5	10,9	90	86	138	124
PY	45	38	11,3	14,7	88	115	134	146
CA	45	43	9,4	10,9	74	85	110	124
EN	42	34	16,0	15,3	125	120	174	137
OL	36	37	9,5	10,4	74	82	89	102
VA	30	29	12,0	11,7	94	91	94	89
OV	24	28	10,3	12,6	81	99	65	93
OH	26	28	13,0	13,7	102	107	90	101
TOT	30	31	12,8	13,3	100	104	100	108

Tableau 7. Taux d'emploi (en équivalent temps plein par personne ou par contrat) et rémunération des salariés par type d'élevage

Sources : données MSA 2020 et Agreste Recensement Agricole 2020, traitements CEP.

Note de lecture : Rémunérations : "rémunérations brutes totales", incluant certaines charges patronales, elles ne peuvent pas être comparées à d'autres secteurs, et ne représentent pas exactement les montants perçus par les salariés. € 2020 : euros constants de 2020, base 100 moyenne toutes exploitations en 2010.

4.5 Salarié agricole: une étape plutôt qu'un métier ?

Une analyse des trajectoires individuelles des actifs entre 2010 et 2020 a été menée en détaillant la position de chacun, salarié ou non salarié sur ces deux exercices. Il en ressort que sur l'ensemble des 772 226 salariés présents dans les exploitations en 2010 (hors ceux étant exploitants par ailleurs), 19,2% (148 900) sont encore salariés par une exploitation agricole en 2020 (au moins une heure dans l'année), une grande majorité (77,9%, 601 569 personnes) a quitté le secteur des exploitations agricoles et 2,8% (21 687) sont devenus des exploitants agricoles. Le tableau 8 détaille ces résultats en distinguant l'orientation des exploitations sur les deux exercices.

Tableau 8. Trajectoires des actifs agricoles de 2010 à 2020 selon leurs statuts et le type d'exploitations

Source : données MSA et Recensements agricoles, traitements CEP

Note méthodologique : Exploitations avec atelier ruminants de taille significative, hors dominante équins (voir 1.2), orientations calculées en 2010 et 2020. Les actifs sont décomptés de manière unique, même s'ils interviennent à plusieurs titres dans les exploitations. Dans ce cas l'ordre de priorité retenu est le suivant : non salarié > salarié > apprenti. De même, en cas de salariat dans deux types d'exploitations, les exploitations de type herbivores sont retenues en premier; à titre de test de robustesse, la priorisation inverse a été testée, et ne modifie en rien les conclusions.

	Actifs présents en 2010	Exploitations avec ruminants 2020			Exploitations sans ruminants 2020			Absents en 2020	
		Non salariés	Salariés	Apprentis	Non salariés	Salariés	Apprentis		
Exploitations avec ruminants en 2010	Non salariés	238 683	55,61%	1,92%	0,00%	6,31%	0,79%	0,00%	35,37%
	Salariés	97 377	6,91%	13,35%	0,01%	1,83%	7,89%	0,00%	70,00%
	Apprentis	11 419	15,01%	8,81%	0,20%	3,39%	5,41%	0,05%	67,12%
Exploitations sans ruminants en 2010	Non salariés	208 382	1,59%	0,25%	0,00%	48,69%	3,88%	0,00%	45,59%
	Salariés	674 849	0,34%	0,72%	0,00%	1,61%	18,28%	0,01%	79,04%
	Apprentis	14 382	1,02%	1,42%	0,03%	4,33%	10,77%	0,15%	82,28%

Le taux de départ du secteur (actifs présents en 2010 mais absents en 2020), s'il reste élevé, est ainsi nettement inférieur pour les actifs des exploitations herbivores, que ce soit pour les non salariés (35,4% de taux de sortie contre 45,6%), les salariés (70% contre 79%) et les apprentis (67,1% contre 82,3%). Les flux sont particulièrement limités et asymétriques entre les deux types d'exploitation : quasiment aucun actif d'une exploitation non herbivore en 2010 ne passe en 2020 dans une exploitation herbivore. Dans l'autre sens, 6,3% des éleveurs de ruminants ont abandonné ces ateliers (7,9% des salariés).

Cette analyse de trajectoire confirme que la population des salariés et apprentis constitue, en élevage ruminants, un vivier pour l'installation des chefs d'exploitation : 6,9% des salariés de 2010 et 15,0% des apprentis se sont installés dix ans plus tard dans de tels élevages. Ce taux d'installation est bien supérieur à celui observé dans les autres exploitations. Lorsqu'on y ajoute les taux d'installations en exploitation sans ruminants, il apparaît que l'apprentissage en exploitation d'élevage mène plus souvent au métier d'agriculteur (18,4%) qu'au statut de salarié agricole (14,2%). L'équilibre est à peine différent pour les salariés en élevage de 2010 encore présents dans l'agriculture en 2020: près d'un sur trois a choisi le statut de non salarié (dont de probables salariés "familiaux").

CONCLUSION

Entre 2010 et 2020, la main-d'œuvre des exploitations avec ruminants s'est réduite plus vite que pour les exploitations sans herbivores (-20% vs -9% d'après le RA) mais avec une stabilité individuelle des actifs plus élevée (MSA) aussi bien pour les non-salariés (35% de départs vs 46%) que salariés (70% de départs vs 79%).

Les écarts entre types d'élevage sont importants. D'une quasi stabilité de la main-d'œuvre dans les exploitations caprines (avec même une hausse pour les fromagers fermiers) à une forte baisse pour les exploitations avec vaches laitières. Pour ce dernier secteur, les données annuelles, plus régulières de la MSA, permettent de montrer une hausse de l'emploi salarié avant la fin des quotas (2010-2015) suivi d'une stagnation provoquée par la crise laitière de 2015-2016 et une rentabilité insuffisante. Des appariements annuels complémentaires entre les données MSA et d'autres sources administratives devront permettre de préciser ces tendances, selon les bassins et les systèmes de production.

Le recours au salariat s'est largement développé si l'on se base sur les données MSA, il concerne aujourd'hui 31% des exploitations avec ruminants (contre 20% en 2010). Néanmoins, la contribution de cette force de travail salariée reste faible (13,8% des ETP totaux en 2020 selon le RA). Les comparaisons entre RA et MSA seront poursuivies pour mieux comprendre les différences entre ces sources et la place occupée par la main-d'œuvre familiale déclarée comme salariée à la MSA (un salarié sur huit pour 8% seulement des ETP salariées).

Le débat autour du "renouvellement" est désormais systématiquement présent dans les réflexions et plans d'orientation de l'agriculture (EGA, Plans de filières, PSN, Pacte d'orientation et d'avenir, etc.). Il est souvent encore posé en termes de renouvellement "des générations" alors que si une génération, classe pleine installée dans les années 1990, est bien sur le départ, elle est remplacée par une diversité d'actifs non salariés et salariés, aux carrières et objectifs variés qui ne souhaitent plus s'engager pour une "génération" (installations tardives, départs précoces, carrières courtes subies ou choisies; Perrot *et al.*, 2022). Le débat sur le renouvellement est protéiforme car il masque souvent aussi une interrogation sur le renouvellement de la

production, du volume de production, voire des modèles de production. Car c'est assez logiquement un sujet de préoccupation central pour les filières. Y compris pour la filière ovins viande par exemple qui remplace mieux ses actifs (94% des départs remplacés) que ses agneaux (Perrot, 2022) puisque les choix productifs des nouveaux entrants, de plus en plus installés hors cadre familial, voire non issus du milieu agricole ne tendent pas vers un approvisionnement en masse des filières longues. Face à la décapitalisation qui s'accélère dans les secteurs bovins (Institut de l'Élevage, 2021 et 2022), les interrogations portent d'autant plus sur une réduction de la diminution du nombre d'actifs que le comportement des éleveurs pérennes a changé. En se détournant de la croissance des cheptels au niveau individuel (Chatellier *et al.*, 2021), ils ne compensent plus, en termes de production totale, la réduction du nombre d'actifs, qui s'est, de plus, accélérée du fait du vieillissement. La crainte d'une pénurie de production est parfois traduite un peu vite en risque de pénurie de main-d'œuvre alors que les liens sont plus complexes. Tandis que le risque d'une forte contraction de la main d'œuvre qui n'est clairement identifié que pour les secteurs bovins pourrait être contrôlé en améliorant l'attractivité mais aussi l'accessibilité du métier d'éleveur pour des publics identifiés dans cet article (hors cadre familiaux, double actifs, salariés et apprentis), mais aussi pour les jeunes femmes fortement sous représentées parmi les coexploitants des exploitations bovines par rapport à la population active française ou aux éleveurs de petits ruminants (moins d'une femme pour cinq hommes pour les installations à moins de 40 ans en bovins lait vs parité parfaite pour les nouveaux installés en production fromagère caprine).

Les auteurs tiennent à remercier les services de la MSA pour la mise à disposition des données, et leur coopération dans leur analyse et compréhension.

Pour l'Institut de l'Élevage, l'accès aux données du RA et de la MSA a été réalisé au sein des environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données – CASD (Réf. ANR10-EQPX-17

Bermond M., Labarthe P., Parmentier M., Piet L., Rémy J., Ridier A., 2017, Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole: continuités, changements ou ruptures ?. Introduction, Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, n°357-358, p. 5-6.

Courleux F., Dedieu M.-S., Grandjean A., Wepierre A.-S., 2017, Agriculture familiale en France métropolitaine. Éléments de définition et de quantification, Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires, n°357-358, p. 87-99.

Chatellier, V., Perrot, C., Beguin, E., Moraine, M., & Veyssset, P. 2021. Compétitivité et emplois à la production dans les secteurs bovins français. [INRAE Productions Animales, 33\(4\), 261–282](#)

Confédération Nationale de l'Élevage, 2019. Livre blanc. Le renouvellement des générations en élevage bovin, ovin, caprin. 62 pages.

Daou M., 2022, L'emploi 2020 des salariés agricoles affecté par la pandémie, Synthèse, Les statistiques de la MSA, Mutualité Sociale Agricole.

Depeyrot J.-N., Magnan A., Michel D.-A., Laurent C., 2019, Emplois précaires en agriculture, Notes et études socio-économiques, n°45.

Depeyrot J.-N., Perrot C., 2021, La filière laitière : un concentré des mutations agricoles contemporaines, Notes et études socio-économiques, n°48.

Detang-Dessendre C., Depeyrot J.-N., Piet L., 2022, PAC et emploi agricole : un regard européen, Note et Etudes Socio-Economiques, n°50, p. 6-32.

Duplomb L., Louaults P., Mérillou S., 2022, Compétitivité de la ferme France, Rapport d'information, Rapport au nom de la commission des affaires économiques, n°905, Sénat, 225p..

Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B. 2019 Actif Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture, Paris, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Éditions la Documentation française, 242 p.

Frécenon B., Marx J.-M., Petit N., 2021, Nouvelles formes de travail en agriculture, Rapport du CGAAER, n°20090, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Paris.

Givois S., 2022, Recensement agricole 2020. Main-d'oeuvre et externalisation des travaux : le volume de travail des salariés permanents non familiaux augmente de 8 % en dix ans, Agreste - Primeur, n°11, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, SSP, Paris.

Institut de l'Élevage, 2013. L'élevage d'herbivores au recensement agricole 2010. [Dossier Economie de l'élevage, 440-441, 90 p. + annexes](#)

Institut de l'Élevage, 2022, Dossier annuel bovins viande, 2021 : pénurie de viande et inflation des coûts., Coll. Dossiers Economie de l'Élevage, n°526, Institut de l'élevage, 41 p..

Institut de l'Élevage, 2021. Où vont les vaches allaitantes: évolutions démographiques des éleveurs, trajectoires d'exploitations et dynamiques territoriales. [Synthèse de l'étude pour INTERBEV, 5 p.](#)

Magnan A., 2022, Le développement du salariat précaire dans l'agriculture française: une approche d'économie institutionnelle, Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay.

Mahé M., Forget V., Depeyrot J.-N., Dedieu B., Gloker O., 2019, « Politiques de formation du capital humain en agriculture », dans Actif Agri. Transformation des emplois et des activités en agriculture, Éditions la documentation française, Paris, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Ministère de l'Agriculture, 2021, Diagnostic en vue du Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Paris, 278 p.

Nguyen G., Purseigle F., Brailly J., Marre M., 2022, Agricultural Outsourcing in France: A Statistical Perspective on an Emerging Phenomenon, Economie et Statistique / Economics and Statistics, n°532-33, p. 89-110.

Perrot C. Chouteau A., Guyet R., 2022. Dynamiques territoriales, renouvellement des actifs et attractivité du métier de producteur de lait en France et en Europe. [Communication à la journée Grand Angle Lait IDELE 2022.](#)

Perrot C. 2022. Le secteur ovins viande remplace mieux ses actifs que ses agneaux. Caractérisation statistique des installations récentes et diversité des carrières des éleveurs. Journées Techniques Ovines, Gramat, 5p..

Perrot D., Dockes A.-C., Doutart E., 2021. La place des femmes dans l'élevage. [idele.fr](#)

Purseigle F., Hervieu B., 2022. Une agriculture sans agriculteurs. Presses de Sciences Po, Paris.